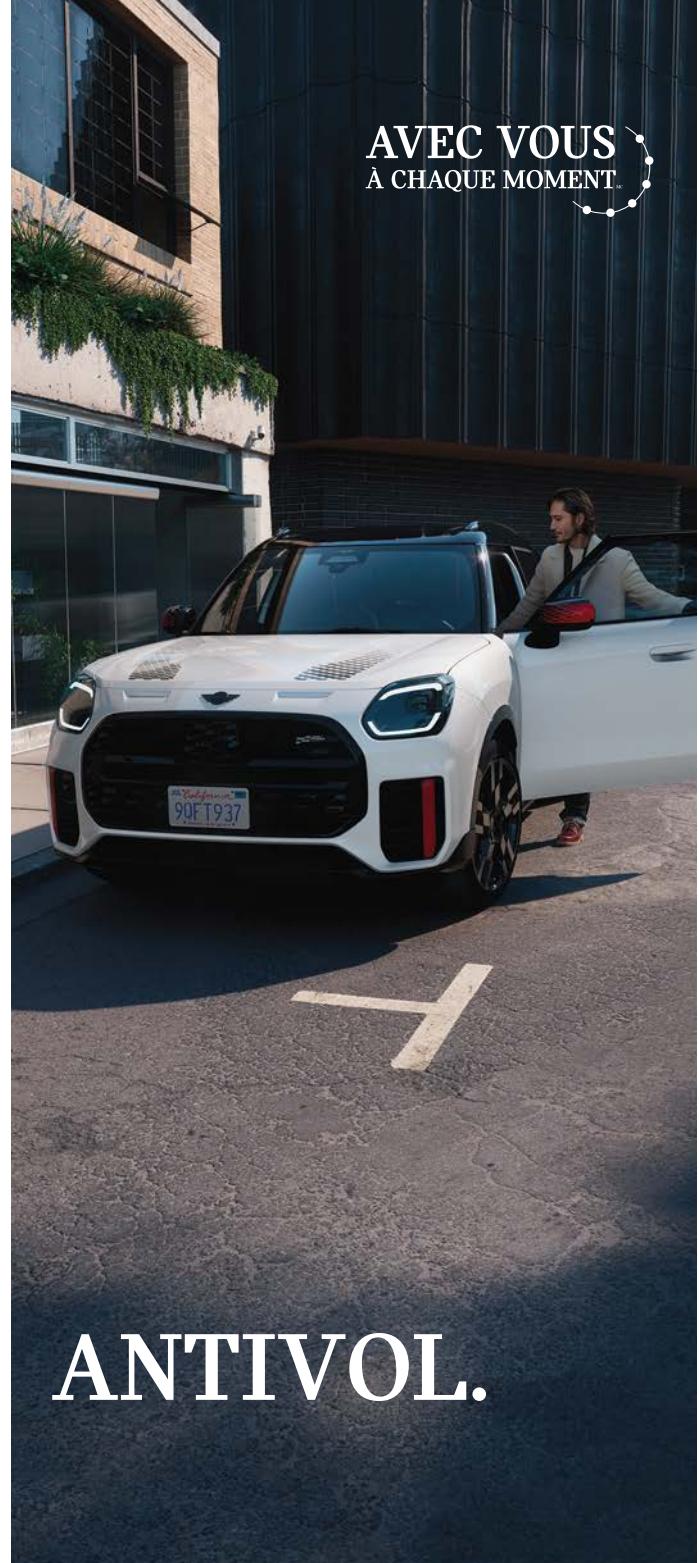


AVEC VOUS
À CHAQUE MOMENT.



ANTIVOL.

Veuillez visiter votre détaillant BMW agréé pour obtenir tous les détails concernant le présent programme de protection, nous contacter à l'adresse www.MINIfinance.ca/fr ou composer le 1 866 378-6464.

*Les informations contenues dans le présent dépliant ne constituent qu'un résumé de certaines modalités du contrat/de la police. Le présent dépliant n'est pas un contrat. Pour obtenir tous les détails sur les modalités, définitions et exclusions, veuillez vous référer au contrat/à la police. Les modalités du contrat/de la police ont préséance sur le contenu du présent dépliant. Le contrat/la police peut ne pas être offert(e) dans toutes les provinces et tous les territoires, et des conditions particulières peuvent varier selon les exigences provinciales ou territoriales. Certaines restrictions s'appliquent.

Les produits Antivol sont administrés par le Groupe financier LGM et, le cas échéant, souscrits par Trisura Guarantee Insurance Company, 333 Bay Street, Suite 1600, Toronto, Ontario; Téléphone : 416 214-2555; Télécopieur : 416 214-9597; www.trisura.com.

© 2025 MINI Canada. « MINI », le logo MINI, les désignations de modèles MINI et toutes les marques, images et tous les symboles liés à MINI sont la propriété exclusive de BMW AG et sont utilisés sous licence.

ASSUREZ-VOUS QUE PERSONNE D'AUTRE QUE VOUS NE CONDUISE VOTRE MINI.

L'Antivol de MINI est conçu non seulement pour dissuader les voleurs, mais aussi pour faciliter le repérage du véhicule et vous procurer une tranquillité d'esprit.



Trois options d'Antivol de MINI parmi lesquelles choisir* :

PROTECTION DE BASE

L'Antivol de MINI est muni d'un autocollant de vitre qui est repérable par la police, indiquant clairement aux voleurs que votre véhicule MINI est enregistré et n'est donc pas une cible facile. De plus, des numéros d'identification permanents et discrets sont gravés sur divers panneaux du véhicule et pré-enregistrés dans notre base de données nationale, ce qui le rend beaucoup moins attrayant pour les voleurs.

- ✓ Options de durées : de 24 à 84 mois.
- ✓ Si votre véhicule MINI est volé et récupéré ultérieurement, et que celui-ci a été endommagé ou que des biens y ont été subtilisés, nous vous rembourserons le prix d'achat total de votre contrat de Protection de base de l'Antivol des Services financiers MINI.
- ✓ Si votre véhicule est déclaré une perte totale ou s'il n'est pas récupéré, vous recevrez un crédit du détaillant pouvant atteindre 5 000 \$, applicable à l'achat d'un nouveau véhicule.

LOCALISATEUR KYCS

Le Localisateur KYCS de l'Antivol de MINI est un dispositif discret et autoalimenté qui utilise les satellites, les antennes-relais, les routeurs Wi-Fi et la technologie Bluetooth pour faciliter la récupération du véhicule en cas de vol.

Si le véhicule est volé, une équipe spécialisée collabore directement avec la police pour le retrouver et vous le restituer.

Le Localisateur KYCS comprend une durée de cinq ans et une garantie de produit endossée par KYCS, un partenaire de l'organisme Échec au crime Canada.

**ÉCHEC
AU CRIME**

PROTECTION PLUS +

Pour une tranquillité d'esprit totale, la Protection Plus de l'Antivol de MINI allie la dissuasion efficace contre le vol et la tranquillité d'esprit procurée par la Protection de base à la technologie de récupération du Localisateur KYCS.

PROTECTION
DE BASE
+
LOCALISATEUR
KYCS

Pour obtenir tous les détails concernant le présent programme de protection, veuillez visiter votre détaillant BMW agréé, nous contacter à l'adresse www.MINIfinance.ca/fr ou composer le 1 866 378-6464.